

Sénat

Orientation et programmation du ministère de l'intérieur

Séance du 12 octobre 2022

M. Jean-Pierre Sueur. Monsieur le rapporteur, cela fait tout de même quelque temps que nous connaissons la vie du Parlement et que nous voyons se succéder les lois de programmation. Pour ma part, j'ai dû participer à un grand nombre de débats sur de nombreuses lois de programmation.

Les lois de programmation sont belles lorsqu'on les vote. Il arrive ensuite qu'elles se perdent dans les brumes et qu'au fil du temps plus personne ne s'en souvienne.

C'est pourquoi la préoccupation exprimée par M. Durain est importante.

Monsieur le président, vous le savez comme moi, il faut qu'on puisse voir chaque année où l'on en est par rapport à la loi de programmation, que ce soit au niveau des objectifs, des moyens, des financements. On pourrait certes nous répondre que nous n'avons qu'à regarder la loi de finances, mais ce serait tout de même une garantie.

J'ai été très sensible à l'avis de sagesse que vous avez émis, monsieur le ministre. Vous serez peut-être ministre de l'intérieur pendant les cinq années à venir ; si d'aventure, vous ne l'étiez plus, ce qui n'est pas le vœu que je formule, vous aimeriez que vos successeurs soient tenus par cette loi de programmation.

M. Gérald Darmanin, ministre. Tout à fait d'accord !

M. Jean-Pierre Sueur. La sagesse du ministre devrait nous inspirer et nous conduire à voter cet amendement. M. le rapporteur pourrait être sensible à ces arguments...